

passes après avoir éteint le feu des premières batteries. Les batteries de grande distance sont placées autant que possible sur des points culminants de façon à avoir des vues étendues et pouvoir profiter de leur grand *commandement*, ou hauteur au-dessus de l'eau, pour atteindre les parties les plus vulnérables des bâtiments, les ponts. Les batteries de petite distance sont au contraire placées très bas, dans des replis et anfractuosités de la côte, de façon à être difficilement battues du large et à conserver leurs facultés d'action jusqu'au dernier moment pour la lutte rapprochée.

Les torpilles mouillées sont placées dès le temps de paix sur des lignes choisies de façon à ce qu'aucun bâtiment ne puisse les franchir sans s'exposer à entrer dans leur rayon d'action. Elle peuvent exploser, soit au choc, soit à la volonté d'observateurs dissimulés dans les *postes d'inflammation ad hoc*.

166. Le Fort Napoléon en rade de Cherbourg
(année 1810). — 1225 I. a.

Ce fort, construit sur l'île Pelée, commandait l'entrée de la passe orientale de la rade et reliait les ouvrages de la digue à ceux de la terre. Il a été remplacé par un ouvrage moderne.

167. Le fort Boyard avec une seule batterie (ancien projet). — 1244 I. a.

Ce fort, projeté sur le banc du Boyard et destiné à la défense de la rade et de l'île d'Aix, à l'embouchure de la Charente, fut commencé sous l'Empire mais les travaux furent arrêtés à la Restauration

168. Le fort Boyard, avec double galerie intérieure (ancien projet). — 1245 I. a.

169. Batterie casematée et blindée qui faisait partie des défenses de la passe Mingan